

ידיד נפש Yedid Nefesh

Bulletin mensuel de l'AJTM

Adar 5770 – Février/mars 2010

POURIM

Pourim est une fête non chômée célébrée le 15 Adar (15 Adar II en cas d'année embolismique) de l'année hébraïque et cette année civile 2010, le 28 février. Pourim commémore le salut des Juifs de l'empire perse, qui ont échappé aux intentions destructrices d'Aman, le grand vizir du roi Assuérus.

Le mot Pourim – qui signifie « tirés au sort » - fait référence aux dés jetés par Aman pour fixer la date la plus propice au massacre des Juifs.

La méguila d'Esther

La loi essentielle concernant la fête de Pourim est



la lecture - ou plus précisément l'écoute de la lecture - de la méguila (rouleau) d'Esther.

La méguila d'Esther (un des 5 rouleaux des hagiographes) raconte comment Esther et son oncle Mardochee ont déjoué les plans d'Aman, vizir du roi Assuérus de Perse, dont Esther était l'épouse.

Le rouleau d'Esther a la particularité (avec le Cantique des cantiques) de ne mentionner aucune fois le nom de Dieu.

Une fête joyeuse

Adultes et enfants assistent à la lecture du rouleau d'Esther, et chaque fois que le nom d'Aman est prononcé, ils frappent du pied, agitent des crécelles, provoquant ainsi un joyeux brouhaha.

Les ozné Aman ou Amentashen

Pourim est l'occasion de manger des gâteaux appelés ozné Aman (oreilles d'Aman en hébreu) ou Amentashen (poches d'Aman en yiddish).



Il s'agit de gâteaux fourrés (de fruits secs ou de confiture) de forme triangulaire. Le triangle rappelle plusieurs faits :

- le chapeau triangulaire d'Aman
- les trois personnages du festin organisé par Esther (le roi Assuérus, Aman et Esther)
- les trois destinées influencées par ce repas (Mardochee, les Juifs et Aman)

Mishloah Manot

Pour prouver l'unité du peuple juif dont Aman disait qu'il était « sans aucun lien entre eux », il est d'usage d'échanger des cadeaux comestibles (friandises et gâteaux) à l'occasion de Pourim

Ad lo yoda

Pourim est également l'occasion de se déguiser, de s'amuser et de boire Ad lo yoda (jusqu'à ce qu'on ne sache plus) faire la différence entre Barouk Mordekay (béné soit Mardochee) et Arour Aman (maudit soit Aman).

Seouda de Pourim

Pour rappeler le festin organisé par Esther pour le roi Assuérus, un banquet est organisé à la clôture de Pourim.



LES PARASHOT A VENIR

Parasha TEROUMA

Sur le Mont Sinai, Dieu donne à Moïse les instructions concernant la construction du Tabernacle.

Il devra solliciter des dons de la part des béné Israël : pierres et métaux précieux, tissus et autres matériaux, ainsi que de l'huile et des épices.

Dieu donne à Moïse la description détaillée du Tabernacle, l'Arche sainte dans laquelle seront placées les tables de la loi, et les deux chérubins d'or qui la recouvriront de leurs ailes.

L'Arche se trouvera dans le "Saint des Saints" et, dans une pièce voisine, seront placées la table recouverte d'or pour les pains et la Ménora (chandelier à sept branches).

Dans la cour du Tabernacle sera construit l'autel pour les sacrifices.

Parasha TETSAVE

Dieu instruit Moïse dans la manière d'allumer le candélabre. Les israélites devront apporter de l'huile d'olive et l'allumage sera fait par Aaron et ses fils. Les lampes devront brûler en permanence.

Aaron et ses fils porteront des vêtements de prêtre dont la description nous est donnée ici.

Le Grand Prêtre (Aaron, puis ses successeurs) devra porter une robe spéciale et un pectoral sertis de pierres portant le nom des douze tribus d'Israël.

La cérémonie d'intronisation des prêtres est également décrite : elle durera pendant sept jours.

Les prêtres devront apporter des offrandes à l'autel deux fois par jour et brûler de l'encens.

Parasha KI TISSA

Dieu demande à Moïse d'opérer un recensement des béné Israël par le biais du paiement d'un demi-shekel.

Suivent quelques nouvelles instructions concernant le Tabernacle et les prêtres. Bezazel et Oholiab sont désignés comme artisans en chef pour le Tabernacle, l'Arche et les vêtements des prêtres.

Informé de l'égarement des Israélites, Moïse plaide auprès du Créateur dont la colère est enflammée, et le persuade de ne pas détruire son peuple.

Moïse descend alors de la montagne et brise les tables de la loi devant le peuple.

Après avoir fait châtier les principaux responsables, Moïse plaide à nouveau pour que l'Eternel n'annule pas son Alliance.

Dieu demande à Moïse de tailler de nouvelles tables de pierre et de retourner sur la montagne. Moïse reste sur la montagne pendant 40 jours et 40 nuits. Dieu se révèle à lui en énonçant ses "treize attributs" et renouvelle son alliance avec le peuple hébreu.

Lorsque Moïse redescend, son visage est si rayonnant qu'il doit le recouvrir d'un voile.

Parasha VAYAKEL

Moïse assemble les enfants d'Israël et leur rappelle le commandement du repos du shabbat, puis leur demande d'apporter des dons pour le Tabernacle.

Les Israélites apportent tellement d'offrandes que Moïse leur demande d'arrêter.

Chacun, selon son art, s'attache à la confection des divers éléments du Tabernacle, sous la direction de Bézalel et Oholiab.

Enfin, sont confectionnés les vêtements du Grand prêtre

Parasha PEKOUE

Les travaux terminés, Moïse examine l'œuvre et bénit l'assemblée, puis il consacre le Tabernacle et oint Aaron et ses fils selon les instructions divines.

La nuée divine vient recouvrir la Tente d'assignation. Ce n'est que lorsque la nuée se retirera que les hébreux feront leur chemin, pour ne s'arrêter que lorsque la nuée (le jour) ou la colonne de feu (la nuit) reposera ainsi sur le Tabernacle

Parasha VAYIAKRA

Dieu donne à Moïse des instructions détaillées concernant les différents types de sacrifices :

Ola : "montée" ou "holocauste" désigne le sacrifice d'un animal offert spontanément et entièrement brûlé sur l'autel.

Minha : "offrande". C'est l'offrande spontanée à base de farine, dont une partie était brûlée sur l'autel tandis que le reste était consommé par Aaron et ses fils.

Zévah shelamim : "sacrifice de pacification". Ce sacrifice, également spontané, concerne les bovins, ovins et chèvres.

Hatat : "expiatoire". Contrairement aux précédents, ce sacrifice avait un caractère obligatoire et devait être offert pour une faute commise par inadvertance.

Asham : "offrande délictive". Sacrifice également obligatoire, pour une personne qui a été en contact avec un cadavre, ou une personne coupable de tricherie ou de fraude.

LES SHABBATOT DISTINGUES

La fête de Pessaḥ est précédée de quatre shabbat particuliers comportant la lecture d'une section supplémentaire de la Torah, avec adjonction d'une Haftara spéciale, dont le thème se rapporte aux shabbatot qui s'appellent respectivement :

- ▶ Shabbat **Shekalim**, le Shabbat qui précède le début du mois d'Adar (ou à Roch 'Hodech Adar, s'il tombe un Shabbat).
- ▶ Shabbat **Za'hor**, le Shabbat avant Pourim
- ▶ Shabbat **Para**, le Shabbat qui suit Pourim
- ▶ Shabbat **Ha'hodesch**, dernier shabbat du mois d'Adar (ou à Roch 'Hodech Nissan, s'il tombe shabbat).

Le shabbat shekalim

Ce shabbat précède ou coïncide avec la nouvelle lune du mois d'Adar (d'Adar II lorsqu'il s'agit d'une année embolismique). C'est, en effet, pendant ce mois qu'était prélevée la taxe d'un demi-shekel qui servait à l'époque du Temple, à l'entretien du Sanctuaire. Le maftir lu à cette occasion concerne justement l'établissement de cette taxe : *"Qui passe au recensement : dès vingt ans et dessus, donnera le prélèvement pour l'Eternel. Le riche ne donnera pas plus, le pauvre ne donnera pas moins qu'un demi shekel (...)"* (Ex.30, 13-14). De nos jours, les fidèles sont encouragés à remplacer cette taxe par des dons volontaires à la synagogue ou à des institutions religieuses.

Le shabbat Zakhor

Le shabbat qui précède Pourim est appelé Shabbat Zakhor (shabbat du souvenir). On y lit le passage du Deutéronome (XXV, 17-19) comportant l'injonction de se souvenir et de combattre Amalec, symbole de l'antisémitisme et de la haine gratuite de l'autre, et dont Aman est considéré comme une réincarnation.

Le shabbat Para

Le Shabbat Para ou "Shabbat de la vache rousse" est le troisième des quatre "shabbatot distingués" qui ponctuent le printemps. On y lit en maftir, après la parasha de la semaine, un passage des Nombres ayant trait au rite de la vache rousse, dont les cendres étaient utilisées pour la purification rituelle. A l'époque du Temple, les personnes impures devaient en effet se purifier à l'approche de Pessaḥ, pour pouvoir pratiquer le sacrifice de l'agneau pascal.

Le shabbat ha-hodesh ou shabbat du mois

Le shabbat Ha-hodesh est le dernier shabbat particulier avant Pessaḥ. Il précède ou coïncide avec Roch Hodesh Nisan. L'origine du nom vient des premiers mots du maftir que l'on ajoute ce jour-là à la parasha de la semaine : *« Ce mois est pour vous le début des mois »* (Exode 12, 1-2). Cette parasha traite des prescriptions à suivre lors des fêtes de Pessaḥ.

LE MOIS DE ADAR

Nous sommes entrés depuis le 15 février (le 14 février au soir, pour être précis), dans le mois de **ADAR**, dont le terme (le 16 mars) nous portera à l'exacte moitié de cette année 5760.

Sixième mois de l'année en comptant à partir de TICHRI, ADAR est mentionné de nombreuses fois dans la Bible et a toujours été considéré par les rabbins comme un mois favorable. Selon le traité talmudique TAANIT : *« lorsque Adar arrive, les joies sont multipliées »*.

L'histoire semble donner raison à cet adage (à moins plutôt que l'adage ne se soit calé sur l'histoire). Citons, pour exemple, trois événements significatifs :

- le 7 ADAR : selon la tradition, c'est le jour de la naissance de Moïse... mais aussi celui de sa mort.
- le 13 ADAR : c'est le « jour de Nicator », à savoir celui de la victoire de Yehouda Maccabée contre le général syrien Nicator, épisode qui prend place dans le cadre de la révolte des Maccabées contre Antiochus IV, et dont la fête de HANOUKKA garde le souvenir.
- le 14 ADAR : c'est bien entendu, le jour de la

fête de POURIM, qui célèbre l'intervention d'Esther et Mardochee contre le funeste sort qui était réservée à la communauté juive du temps du roi perse Assuerus.

Mais ADAR tire aussi son originalité de son rôle dans l'établissement du calendrier.

Le calendrier juif, en effet, compte 12 mois lunaires, soient 353,354 ou 355 jours selon les années. De ce fait, il cumule un retard d'approximativement un mois sur le cycle du soleil (= 365 jours ¼) au bout de trois ans.

Les rabbins, ainsi, ont été conduits à ajouter un treizième mois à certaines années pour se recalculer sur le cycle du soleil, mois qu'ils ont placé après le mois de ADAR, et qui porte alors le nom de ADAR CHENI (ADAR deuxième).

Les années qui portent ce treizième mois sont dites « embolismiques » : tel sera le cas de l'année prochaine (5771), dont le ROSH-HODESH de ADAR II interviendra très précisément le mercredi 07 Mars de l'an 2011.

LES OFFICES

Les offices ont lieu le vendredi à 18h30 et le samedi à 10h30.

Le cycle de lecture triennale de la Torah nous conduit cette année à lire le dernier tiers des parashot



20 FEVRIER 2010 - 6 ADAR 5770

PARASHA : EXODE TEROUMA : 25,1 : 27,19 (27-1 A 19) HAFTARA : I ROIS : 7 : 40 A 50

27 FEVRIER 2010 - 13 ADAR 5770 : SHABBAT ZAĤOR

PARASHA : EXODE TETSAVE : 27,20 : 30,10 (29,38 A : 30,10) HAFTARA : EZECHIEL 43,10 A 43,27

6 MARS 2010 - 20 ADAR 5770 : SHABBAT ZAĤOR

PARASHA : EXODE KI TISSA : 30,11 : 34,35 (34,10 A 35) HAFTARA : I ROIS : 18,1 A 39,28

13 MARS 2010 - 27 ADAR 5770 : SHABBAT HA-HODESH

PARASHOT : EXODE VAYAKEL : 35,1 : 38,20(37,17 : 38,20) ET PEKOUE : 38,21 : 10,38 (40,17 A 38) HAFTARA : I ROIS 1 : 7,51 : 8,21

20 MARS 2010 - 5 NISAN 5770

PARASHA : LEVITIQUE VAYIKRA : 13,17 : 17,16 (16,11 : 17:16) HAFTARA : ISAÏE 43,21 : 44,23

PROCHAINS EVENEMENTS

PRESENTATION DU DERNIER OUVRAGE DE GERARD HADDAD ET YANN BOISSIERE

Jeudi 11 mars à 20h30 : CORPS et ESPRIT : le problème psychophysique

Dans cet ouvrage, Leibowitz aborde la question du lien entre le corps et l'esprit estimant qu'une réflexion rationnelle sur le lien entre ces deux entités se révèle une entreprise impossible.

Après avoir cerné l'antinomie des deux termes dans toute son acuité, il passe en revue les philosophies et les penseurs majeurs de l'histoire de la philosophie occidentale qui se sont penchés sur ce sujet. Il y ajoute les recherches issues du monde des neurosciences ainsi que des références empruntées à la tradition rabbinique choisies avec pertinence.

Face au projet d'ancrer le problème psychophysique dans le monde des sciences de la nature, ce livre dissipe les illusions selon lesquelles les neurosciences sont appelées à résoudre nos problèmes psychiques. Il assure du même coup la validité et l'indépendance des disciplines psychologiques (dont la psychanalyse) qui ne se résoudront jamais dans les neurosciences.

Cet ouvrage s'attaque à relever les problèmes plus qu'à apporter des solutions.

PETIT-DEJEUNER D'ETUDE DE LA PARASHA

Samedi 13 mars 2010 à 9h30

A partir de ce samedi et une fois par mois, notre rabbin Gabriel Farhi animera un petit-déjeuner d'étude de la parasha de la semaine : cette semaine, Parashot Vayakhel et Pekoudé

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AJTM

Jeudi 18 mars 2010 à 20h30

Tous les membres à jour de leur cotisation pourront participer aux votes des décisions à prendre.

SEDER COMMUNAUTAIRE DE PESSAH

Mardi 30 mars 2010 à 19h30:

Ce seder aura lieu au « Passage vers les étoiles » ion 17, Cité Joly – 75011 Paris

Inscription obligatoire : bulletin de réservation à la synagogue ou info@ajtm.org ou 06 07 18 37 87

LES COURS

TALMUD TORAH : les dimanches à 10h30 ou les mercredis à 17 h 30

COURS D'INTRODUCTION AU JUDAÏSME : tous les mercredis à 19 h

ATELIER D'HEBREU BIBLIQUE : tous les lundis de 13 à 15 h



NOUS CONTACTER

14, rue de l'Atlas – 75019 PARIS – entrée par le 5 passage de l'Atlas

Métro : Belleville – Bus 26 : arrêt Atlas

Email : pour toutes informations : info@ajtm.org

Pour contacter le rabbin Gabriel Farhi : rabbin@ajtm.org

Site : www.ajtm.org

Conception et réalisation : Eveline NAYMARK